

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient Monsieur Frédéric BIERRY, président  
présents :
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
- Absent(s) : Monsieur Vincent DEBES, Madame Martine JUNG
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2018/086 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics**  
**Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement**  
**complémentaires pour 2018 aux collèges publics**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 46 684,40 €, soit :

- 9 332,23 € au titre de la prise en charge par le Département des frais de gros entretien et de renouvellement des installations de chauffage urbain engagés par les collèges suivants :
  - . STRASBOURG Esplanade : 4 440,19 € (année 2017) ;
  - . STRASBOURG Hans Arp : 4 892,04 € (2ème semestre 2017) ;
- 7 302 € au collège Katia et Maurice Krafft d'Eckbolsheim au titre de la réévaluation des charges prévisionnelles de viabilisation 2018 ;
- 15 637 € au collège Paul Wernert d'Achenheim, dont 6 000 € au titre du service de restauration et d'hébergement et 9 637 € en prévision d'augmentation de charges au service "administration et logistique" ;
- 14 413,17 € pour couvrir les frais de réparation des équipements spécifiques des collèges suivants :

Territoire Nord :

- . DRUSENHEIM du Rhin : 1 026,60 € (chambres froides de la demi-pension) ;
- . HOERDT Baldung Grien : 2 342,40 € (friteuse, four et chambre froide de la demi-pension) ;
- . REICHSHOFFEN Françoise Dolto : 1 800,00 € (chambre froide de la demi-pension) ;

Territoire Sud :

- . MUTZIG Louis Arbogast : 4 529,50 € (vitrine réfrigérée de la demi-pension) ;

Eurométropole :

. ESCHAU Sébastien Brant : 4 714,67 € (système de sécurité incendie).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1116691-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 16/04/18